



## Service Enfance /Jeunesse

- Accueils de loisirs Périscolaire Extrascolaire
- Restauration scolaire
- Club ados

Place G. Clémenceau-95620

Madame, Monsieur,

Le service enfance/jeunesse de la ville de Parmain vous propose un séjour à la neige, pendant les vacances d'hiver 2026 pour les *parminois* âgés de 6 à 16 ans.

Nous serons accueillis au Collet d'Allevard (Isère) à 45 km de Grenoble, dans un chalet de la P.E.P. (Pupilles de l'enseignement public) situé à 1450m d'altitude.

**Le séjour se déroulera du dimanche 1 au samedi 7 mars 2026.**

Le transport se fera avec la compagnie Olicars.

L'encadrement est assuré par Léa PONCHANT, directrice, et 4 animateurs.

**Le prix du séjour est de 434 €.**

### **Le prix comprend :**

Le transport, l'hébergement en pension complète, la location du matériel de ski alpin, les remontées mécaniques ainsi que l'assurance.

**ATTENTION : Les places sont limitées**, les réservations se feront par ordre d'arrivée des coupons réponse, par courrier ou par mail à **l'accueil de loisirs uniquement** : [centresdeloisirs@ville-parmain.fr](mailto:centresdeloisirs@ville-parmain.fr)

**Toute réponse donnée vaut pour une inscription définitive.**

**Date limite de réponse : 07/02/2026**

Le séjour sera facturé directement sur le compte famille.

Vous avez la possibilité de payer en 2 fois, uniquement par chèques (à l'ordre du trésor public) déposés en mairie avant le départ, le séjour devant être soldé avant le départ.

### **Modalités de désistement : à partir du :**

- 01 février 2026 inclus jusqu'au 08 février inclus : 50% du prix du séjour seront facturés
- 09 février 2026 inclus jusqu'au 15 février inclus : 80% du prix du séjour seront facturés
- 16 février 2026 inclus jusqu'au 28 février inclus : la totalité du prix du séjour sera facturée

---

Mon enfant : .....

Participera au séjour de ski organisé par la commune du dimanche 1er au samedi 7 mars 2026.

Date :

Signature :